

## COMMUNE DE SAINT MICHEL EN GREVE

### Compte rendu du Conseil Municipal du 04 mars 2020

L'an deux mille vingt, le quatre mars à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Christophe ROPARTZ, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller le 27 février 2020.

Effectif légal du conseil municipal : 11                      Nombre de conseillers présents : 8  
 Nombre de conseillers en exercice : 09                      Suffrages exprimés : 8

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : M. Christophe ROPARTZ, Jacques PREMEL Rémi DISSEZ, Bruno LE MAT, Mmes Aude RUVOEN, Hélène DUBOIS, M. François PONCHON, Gilles LE BIHAN.

Absente : Mme Nicole ANDRE

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil, Aude RUVOEN a obtenu la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées

#### COMpte DE GESTION 2019 & COMpte ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE 2019

le Conseil Municipal adopte le compte de gestion 2019 qui est conforme au compte administratif 2019.

Le résultat de clôture 2019,

L'excédent de fonctionnement est de	108 504,80 €
L'excédent d'investissement est de	8 161,68 €
La balance générale des 2 sections	
Excédent de	116 666,48 €

#### SUBVENTION 2020 A LA CAISSE DES ECOLES (CDE)

Afin de financer une partie du voyage scolaire programmé et le fonctionnement de la caisse des écoles, le Maire propose au Conseil Municipal, d'attribuer une subvention à la Caisse des Écoles pour 2020. Ce dernier décide d'attribuer à la Caisse des Écoles une subvention de 6 000 €.

#### CESSION D'UNE PARTIE DU JARDIN DU PRESBYTERE

Le Maire lit le courrier d'un voisin demandant à la commune de lui céder une partie du jardin du presbytère mitoyenne à sa propriété.

Vu le Procès-verbal de délimitation du géomètre divisant les parcelles AB 48 (jardin du presbytère) et AB 46 (bief attenant) ;

Le maire propose de céder les parcelles suivantes :

Parcelles d'origine	Parcelles cédées	Contenance
AB 48	AB 536	20 m <sup>2</sup>
AB 46	AB 534	4 m <sup>2</sup>

Le Conseil Municipal accepte de céder à M. BOZEC 24 m<sup>2</sup> pour un montant de 50,00€/m<sup>2</sup>, tout en refusant de créer une servitude de passage et refusant la cession une place de parking

### SIGNALISATION ACHAT

Le Maire propose de renouveler des panneaux de signalisations et présente le devis

mysignalisation	HT	TTC
3 panneaux stationnement interdit B6a1 3 Panonceaux « rappel » M9z Et attaches	298,42€	358,10€
5 Balises J11 et clé	230,40€	276,48
<b>Total</b>	<b>528,82€</b>	<b>634,58€</b>

Le Conseil Municipal accepte le devis de mysignalisation et autorise l'achat.

### DOMAINE MARITIME : AOT & PODIUM 13/07

Considérant que la plage est le principal attrait de la commune de Saint Michel en Grève, et que celle-ci est gérée par les affaires maritimes ;

Le Maire propose de faire une demande d'autorisation d'occupation temporaire à titre gratuit pour l'installation d'un podium à l'occasion des festivités du 13 juillet 2020 ;

Le Conseil Municipal autorise le Maire à engager les démarches nécessaires.

### BON D'ACHAT POUR DEPART D'UN AGENT

M. Dissez propose d'offrir un bon d'achat d'une valeur de 60 €, à l'agent technique à l'occasion son départ après 6 ans de service à l'école.

Le Conseil Municipal attribue le bon d'achat pour participer à un achat chez Self Tissus.

### CONTRAT D'ENTRETIEN DE LA HOTTE DE LA SALLE DES FETES

Le Maire propose de prendre un contrat d'entretien pour la hotte de la salle des fêtes de 3 ans avec l'entreprise Iroise Ventilation

Montant annuel	HT	TTC
1 hotte d'extraction inox 1 capteur inox 8 filtres choc inox + 1 gaine d'extraction 1 moteur	400,00€	480,00€
<b>Total</b>	<b>400,00€</b>	<b>480,00€</b>

Le Conseil Municipal approuve le contrat triennal.